

2013/5812 - Lyon 7e - Zone d'Aménagement Concerté des Girondins - Approbation du Programme Prévisionnel des Equipements Publics (Direction de l'Aménagement Urbain) (BMO du 16/09/2013, p. 1973)

Rapporteur : Mme RIVOIRE Françoise

Mme RIVOIRE Françoise, rapporteur : Cette délibération établit la liste des équipements publics de la ZAC des Girondins. Il s'agira de l'éclairage public, bien sûr, mais aussi d'un groupe scolaire de 18 classes, qui recrutera sur l'ensemble du quartier, d'un terrain de sports de 800 m², d'une salle de sport de 780 m², intégrée au gymnase du Bon Lait et d'une crèche de 48 berceaux, qui prendra place dans le futur pôle social et culturel, bâtiment neuf d'environ 3.200 m².

Du côté des espaces verts, il est prévu un square d'environ 1.000 m² et une voie paysagère, qui prolongera l'allée Léopold Sédar Senghor. Cette allée de Fontenay devrait, je l'espère, faire la part belle aux modes doux et comprendre des espaces de jeux et des jardins cultivés. Au delà de la ZAC elle-même et de ses futurs habitants, ces équipements bénéficieront à l'ensemble des usagers de ce nouveau quartier.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté)